

La vie à plusieurs est une contrainte salutaire du point de vue de la socialisation, de l'enracinement social de l'individu puisque c'est elle notamment qui apprend à chacun à vivre dans une « société d'individus », selon l'expression de Norbert Elias (1991), c'est-à-dire dans une société sachant respecter les individus qui, dans le même mouvement, respectent les autres. La cohabitation spatiale, nécessaire, n'a de sens que dans le cadre de cet échange au fondement des liens modernes : l'individu est prêt à « vivre avec », à accepter les ajustements qu'il doit opérer pour être supportable, pour être un compagnon (une compagne) de vie commune, à deux conditions, non seulement que les proches fassent de même dans leurs efforts, mais aussi que ces proches le reconnaissent en tant que personne douée d'un soi unique. Le lien produit dans la sphère privée ne correspond ni au « lien communautaire » puisque le groupe ne préexiste pas à l'individu et ne le domine pas, ni au « lien sociétaire » puisque l'individu n'agit pas qu'en fonction de sa raison et qu'il revendique son originalité. Il s'agit d'un troisième lien qui relève de la logique sociétaire pour le primat de l'individu, et de la logique communautaire pour la production de satisfactions affectives réciproques. Provisoirement, nommons-le l'individualisme altruiste.

Inversement, la vie seule en continu peut priver l'individu de cette reconnaissance identitaire assurée par des proches, et du double travail qu'il doit effectuer lui-même : celui de garantir une reconnaissance en retour à ses proches, et celui de contribuer à ce que la vie commune soit possible. Ces deux éléments peuvent être disjoints. Une personne qui vit seule peut avoir des amis très proches qui lui garantissent la reconnaissance. Une personne peut vivre avec d'autres dans un même espace, sans que se nouent pour autant des relations affectives. La spécificité de la vie de couple et de la vie de famille (quelle que soit sa version, classique, recomposée, homosexuelle ou hétérosexuelle) réside dans la réunion de ces deux ingrédients : reconnaissance et cohabitation. C'est ainsi que le lien amical et le lien familial se distinguent, seul le second repose (le plus souvent) sur une vie commune avec ses effets spécifiques. Si cette distinction entre les deux dimensions est fondée, alors il est nécessaire de s'interroger sur la nature du lien entre le beau-parent qui vit avec le parent gardien et l'enfant de ce dernier. Ce lien a été rapproché du lien amical (I. Théry et M.-J. Dharvenas, 1993), du fait de l'absence officielle de l'autorité paternelle (surtout dans les cas où le père non-gardien conserve des liens étroits avec son enfant). Cette équivalence sous-estime cependant les

effets associés à la cohabitation puisque le beau-père au contraire vit sous le même toit que ses beaux-enfants. À ce titre, il n'est pas un ami ordinaire.

Pour définir les familles contemporaines, on tend à accentuer davantage la première composante, la reconnaissance. C'est ce que font des philosophes contemporains, réfléchissant à l'utilité de la famille, de la vie commune (T. Todorov, 1995). Ainsi Véronique Munoz-Dardé (1999) reprend la question posée initialement par Platon qui se demandait si on ne devait pas fermer les maisons de famille pour ouvrir de grands orphelinats publics, les adultes restant libres de vivre à leur convenance. Les réponses des philosophes oscillent entre une réponse négative mettant l'accent sur les inégalités entre les sexes quasi inhérentes à la sphère privée et sur les mauvais traitements que peuvent subir les enfants. Et une réponse positive, insistant sur la contribution de la famille à la construction de l'identité, grâce à la reconnaissance personnelle accordée à chacun. La famille ne doit pas être alors abolie car elle offre un meilleur cadre pour garantir aux enfants d'être traités de manière inconditionnelle (« *treated as ends in themselves* »). Cette inconditionnalité dérive de la gratuité des soins donnés par les parents, et aussi de la permanence et donc de l'unicité de ces personnes, à la différence de ce qui se passe dans d'autres institutions. L'enfant a besoin d'être considéré comme « une personne singulière », d'avoir « un sens vif de sa propre valeur comme personne pour être capable de développer et d'exercer son pouvoir moral » (selon les termes de John Rawls, cité par V. Munoz-Dardé).

On peut avoir l'impression que l'amour inconditionnel et gratuit, associé aux soins (*care*), suffit pour que l'enfant devienne ainsi lui-même et acquière un haut degré d'estime de soi. En pensant ainsi, on oublie l'autre dimension de la vie familiale : la coexistence dans le même espace. Or dans la famille, l'enfant même tout jeune découvre qu'il est aimé pour lui-même, mais aussi qu'il doit se plier à certaines règles communes pour respecter la vie des autres. Au sein de sa fratrie (éventuelle), il aura le droit à un traitement différencié par rapport à ses frères et sœurs, tout en devant accepter qu'il appartient aussi à ce groupe, soumis à certains principes identiques. L'affection qui circule dans la famille ne supprime pas les contraintes de la vie commune, elle les adoucit sans doute, par rapport à la discipline des institutions (comme l'école, ou l'orphelinat général, substitut de la famille), du fait de la personnalisation de la relation. Ces contraintes engen-

drées par la présence des autres forment le cadre de régulation de l'individualisation. La reconnaissance identitaire et affective sans les contraintes de la cohabitation pourrait avoir pour effet d'engendrer une hypertrophie du moi, ou un trop fort égoïsme. Tout comme inversement, les contraintes de la cohabitation sans le versant de la reconnaissance engendrent, comme dans le cadre extrême des institutions totales (E. Goffman, 1968), la dépersonnalisation, la fin de soi. Si la famille contemporaine n'est pas une institution totale, si la famille peut être un lieu collectif au sein duquel les individus peuvent se socialiser et s'épanouir, c'est parce qu'elle sait (ou devrait savoir) doser les deux composantes, l'individuel et le collectif.

François SINGLY, *Libres ensemble*, 2016.

Vous ferez un **résumé** de ce texte de 1 018 mots en 100 mots  $\pm$  10 %.

Marquez les dizaines de mots et indiquez le **dé-compte** total à la fin de votre copie.

Les formules caractéristiques doivent impérativement être **reformulées**.

Appuyez-vous sur les **liens logiques** du texte, explicites ou implicites, et **faites des paragraphes**.

Prévoyez **une marge** d'au moins 5 ou 6 cm, et **sautez des lignes**.

Il est interdit d'utiliser un stylo-plume ; utilisez un **stylo-bille ou un feutre de couleur bleue ou noire**. Pas de blanc machine, ni d'effaceur.